

Informations de base	
2023/2823(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Précision des modalités de l'obligation de débarquement pour certaines pêcheries dans les eaux occidentales pour la période 2024-2027 Complétant 2018/0074(COD) Subject 3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche 3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	<div style="border: 1px solid red; display: inline-block; padding: 2px;">PECH</div> Pêche			

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
25/10/2018	Dossier renvoyé à la commission compétente aux fins de négociations interinstitutionnelles		
22/08/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)05523	
22/08/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2.0 mois		
13/09/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
31/10/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2823(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
	Complétant 2018/0074(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	PECH/9/13081

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2023)05523	22/08/2023	

--